

Réunion du CCAS du 18 octobre 2022 à 20H00

Membres présents : Ludovic HAUTEVELLE, Gilbert BLANC, Viviane VANDROUX, Chantal COULON, Alexandre JOLY, Karine BLANCHARD, Magalie POULARD, Aurélie PARIS, Laetitia PAGE, Evelyne BLANCHARD.

Absent excusé : LOISY Jean-Jacques

Lecture du compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2022.

Bilan de l'après-midi jeux

Monsieur le Maire présente le bilan de l'après-midi jeux du 24 septembre dernier :

Il y avait 50 participants dont 40 habitants et 10 bénévoles du CCAS.

Confection de crêpes par les membres du CCAS pour le goûter.

Facture Colruyt : 56.52 €

Vente de plat à emporter : Sot l'y laisse le 19 novembre 2022 - DE_2022_09

Exposé :

Lors de sa réunion du 13 septembre 2022, la Commission Administrative du CCAS a décidé de reconduire l'organisation d'une vente de plats à emporter avec réservation obligatoire.

Délibération :

Après en avoir délibéré, la Commission Administrative :

- décide l'organisation d'une vente de Sot l'y laisse et pommes de terre à emporter, avec réservation obligatoire. Cette vente aura lieu sous les préaux aux abords de la mairie.
- fixe la date de la vente au samedi 19 novembre 2022 entre 10h00 et 12h00 (réservation obligatoire avant le 11 novembre 2022)
- retient le devis du Food truck "A la carte"
- fixe le prix de vente à 9.00 € la part
- décide d'ouvrir à cette occasion un débit de boissons avec vin chaud, jus de fruit et café
- fixe le tarif des boissons à 1.00 € le verre.

Délibération reçue en Sous-Préfecture le 27 octobre 2022.

Bilan des inscriptions pour les colis ou repas de Noël pour les personnes de 70 ans et plus

A ce jour, 23 personnes ont choisi le colis alimentaire individuel, 7 personnes le colis non alimentaire et 17 personnes le bon repas.

Date de distribution : Semaine 49 à 50

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Ludovic HAUTEVELLE

